

DESCRIPTION DES FONCTIONS DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le président et chef de la direction (le « chef de la direction ») assume la responsabilité des activités quotidiennes d'Air Canada en conformité avec les plans stratégiques et commerciaux et les budgets approuvés par le Conseil d'administration d'Air Canada (le « Conseil »).

Le chef de la direction doit rendre compte au Conseil, et il est responsable de la gestion fructueuse d'Air Canada et de la mise en œuvre des politiques, des plans et des stratégies convenues par le Conseil, et il doit fournir le leadership et la vision pour assurer la gestion efficace d'Air Canada.

Le chef de la direction assiste et participe régulièrement à titre de membre d'office aux réunions des comités du Conseil en tant que participant sans droit de vote, à l'exception des parties de ces réunions qui se tiennent à huis clos entre les membres indépendants d'un comité.

Les principales responsabilités du chef de la direction sont énumérées ci-dessous.

Orientation stratégique

- Fournir un leadership et une vision pour Air Canada et assurer la bonne conduite des affaires d'Air Canada en veillant à l'atteinte de ses objectifs stratégiques, financiers, opérationnels et autres.
- Surveiller les tendances mondiales dans le secteur, dans les services de transport et dans les services connexes pour veiller à ce qu'Air Canada reste un chef de file dans l'industrie, fournir un leadership en matière de gestion du changement, et veiller à ce que la culture et les autres forces d'Air Canada lui permettent de réagir au contexte concurrentiel en constante évolution.
- Élaborer, aux fins d'approbation par le Conseil, les politiques fondamentales d'Air Canada et une orientation globale et un positionnement stratégiques propices à assurer la prospérité d'Air Canada.
- Mettre sur pied une structure organisationnelle et des plans d'affaires et des budgets annuels lesquels, sous réserve de leur surveillance par le Conseil, soutiennent la stratégie à long terme d'Air Canada.
- Agir à titre de principal porte-parole d'Air Canada et établir le cadre et la stratégie de communication d'Air Canada en favorisant des relations positives avec les parties prenantes et les autres intervenants d'Air Canada.

Gestion d'Air Canada

- Assurer la gestion d'entreprise et les activités quotidiennes d'Air Canada.
- Diriger les processus pour déterminer, évaluer et gérer les risques que prend Air Canada ou auxquels Air Canada fait face dans le cadre de ses activités.
- Superviser la mise en œuvre des grandes politiques de l'entreprise, dont les politiques

en matière de gouvernance de l'entreprise, de responsabilité sociale, de questions environnementales, de gestion des risques et de conformité.

- S'assurer de l'efficacité des normes de contrôle, de surveillance et de rendement d'Air Canada et de l'efficacité de ses systèmes pour l'utilisation des ressources et la présentation de l'information financière et des autres communications.
- Veiller à ce qu'Air Canada recrute, forme et retienne des employés talentueux et motivés, et que la société applique des pratiques appropriées en matière d'embauche, de rémunération, d'évaluation du rendement, de perfectionnement du leadership et de planification de la relève pour la direction.

Culture, sécurité, ESG et DEI

- Créer et maintenir un ton et une culture de mobilisation, de conduite éthique et de rendement au sein d'Air Canada qui contribuent à l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels et à la réussite à long terme d'Air Canada d'une manière inclusive, durable et responsable.
- Agir à titre de « dirigeant responsable » conformément au Système de gestion de la sécurité d'Air Canada, promouvoir et favoriser la culture de « Priorité à la sécurité, toujours » de la Société et assurer la santé et la sécurité des employés, des clients et des autres parties prenantes d'Air Canada.
- Favoriser et promouvoir une culture qui met l'accent sur les clients et l'excellence du service clientèle, notamment par l'intermédiaire du plan d'action sur les langues officielles d'Air Canada.

Gouvernance d'entreprise

- Collaborer avec le Conseil pour : a) favoriser une relation efficace entre la direction et les membres du Conseil; et b) établir les ordres du jour du Conseil et préparer les documents qui permettent au Conseil de s'acquitter efficacement de ses tâches.
- Présenter un rapport trimestriel à chaque réunion trimestrielle au cours desquelles les membres et l'équipe de la haute direction passent en revue les principales questions sur les activités, les stratégies, les finances, la main-d'œuvre, les retraites et la réglementation, entre autres, à des fins de discussion.
- Tenir le Conseil informé des résultats d'Air Canada et des facteurs susceptibles d'agir sur ses perspectives commerciales, comme les risques et les occasions, les faits nouveaux positifs ou négatifs et les progrès réalisés en ce qui a trait aux priorités clés que le Conseil a préalablement approuvées et examinées.
- Veiller, en collaboration avec le Conseil, à ce qu'un plan de relève soit en place pour le poste de chef de la direction.

- S'acquitter de tout autre tâche ou responsabilité attribuée par le Conseil de temps à autre. Avec prise d'effet le 21 mars 2023